



Chas. Roy

CARILLON ! CARILLON !

LE DRAPEAU NATIONAL DES CANADIENS-FRANÇAIS

PAR UN PATRIOTE

B.

CARILLON ! CARILLON !

LE DRAPEAU NATIONAL DES CANADIENS-FRANÇAIS

PAR UN PATRIOTE

B7 3979

FC139

FSS

1946

CARILLON ! CARILLON !

Un grand écrivain catholique a dit quelque part :
" Me lira qui voudra. Mais je ne saurais concéder
que toutes les tempêtes de la destinée,..... les spéculations
financières..... les escaliers dérobés et les clairs
de lune soient les seules choses importantes dans la
vie."

Amis-lecteurs, ne soyez pas surpris si j'endors en
tout point la pensée de l'auteur et la trouve d'une
exactitude parfaite.

Oh ! je sais bien qu'on ne se rangera pas tous de
mon côté ! La foule est si frivole, si matérielle, si
pratique ! Mais qu'importe : en écrivant ce travail
j'ai voulu attirer un peu l'attention de mes compa-
triotes sur ce fait d'une importance capitale, à savoir
que dans la vie des peuples, comme dans celle des
individus, il est des époques où se jouent réellement
les plus grands problèmes de leur existence nationale.
Aux yeux du vulgaire politique, comme à ceux du
citoyen inconscient, ces grandes questions vitales se
réduisent à bien peu de choses : une cotterie finan-
cière ; quelques promesses ministérielles que l'on
solde avec force médailles et force titres ; tout au plus,
une imprudence diplomatique à laquelle on n'ajoute
pas de suites.

Mais il n'en est pas ainsi de l'homme sérieux, que ne paralysent pas les liens d'un parti servile, d'une ataraxie coupable, ou d'un terre-à-terre matériel. Dans une clarté parfaite, apparaît à ses regards, se profilant sur la banalité des menus faits quotidiens, la réelle conception de ces attitudes officielles, de ces mouvements populaires, phares lumineux qui projettent sur l'avenir d'une race l'orientation qu'elle suit vers l'accomplissement de ses destinées nationales.

Le siècle qui vient de finir, a été le théâtre de crises qui ont ébranlé la société jusque dans ses bases les plus intimes. Les traditions du passé peu à peu se sont évanouies : une ère nouvelle est venue pour l'humanité et sur l'Europe que déchire la Révolution, de nouvelles formes politiques, de nouvelles formes sociales se levent. Il ne peut y avoir aucun doute sur ce fait d'une si grave importance : la plupart des grandes nations qui composent le monde civilisé semblent arrivées à ces époques critiques d'incertitude que l'histoire désigne sous le nom de phases de transition. En vain les progrès de la science moderne essaient-ils de cacher les plaies qui rongent la société contemporaine. La science n'a dressé que des échafaudages :

..... *Pendent opera interrupta, mineque murorum ingentes !*

et sous ses aspects trompeurs, il se livre entre les éléments de vie et de mort qui se disputent l'ancien et le nouveau Monde, une lutte, nous rappelant à la mémoire cette inscription romaine, gravée par Fonseca sur les ruines fumantes d'une irruption volcanique :

CAVETE, POSTERI, VESTRA RES AGITUR !

* *
*

La nation canadienne-française, elle aussi, a sa part de luttes sérieuses à livrer, et dans ces commotions toujours mouvementées, et souvent sanglantes de cette révolution des peuples contemporains, nous la voyons marcher vers un idéal qu'elle ne semble pas assez bien concevoir, et qu'il lui faudrait pourtant comprendre. Chez nous, le peuple est indifférent à tout problème politique ou social, et cette conception qu'il devrait avoir de nos destinées futures, est paralysée par la trop grande expansion du "struggle for life," et de cet esprit de parti qui le fait voir tout en bleu ou tout en rouge, là où il ne faudrait voir ni en rouge ni en bleu.

C'est une loi psychologique comme un fait d'expérience que plus la vie matérielle devient intense, plus se rétrécit et s'appauvrit la vie intellectuelle et morale qui "seule, dit Mgr Bauvard, mérite le nom de vie." Et cette loi-là trouve malheureusement son application chez les Canadiens-français qui se laissent envahir par le matérialisme des affaires, entourés qu'ils sont d'Anglais et d'Américains, dont la fameuse devise, *time is money*, tend à devenir celle du monde entier.

Que le peuple Canadien-français marche vers une transformation absolue de son système gouvernemental, il ne faut pas en douter. Le moment n'est peut-être pas très éloigné où nous verrons les étoiles américaines briller sur les bastions de nos villes, où le lion britannique nous enserrer dans ses griffes de fer et proclamer l'"United Empire." Il nous faut donc lutter sans trêve et sans merci, lutter sans cesse, lutter toujours contre ces deux hydres funestes qui menacent notre nationalité. Il faut réveiller le peuple de sa coupable torpeur, le tirer de cette ataraxie où il est

actuellement plongé, pour le conduire à la réalisation de ses destinées futures, à la conservation de sa nationalité sur cette terre d'Amérique que nos pères arrosèrent de leur sang généreux, et qui doit nous être sacrée à plus d'un titre.

“ Ce que je voudrais, écrivait le vaillant député de Labelle dans sa conférence du 20 octobre 1901, “ Grande-Bretagne et Canada”, ce que je voudrais, c'est qu'entre la vieille frégate anglaise qui menace de sombrer, et le corsaire américain qui menace de recueillir ses épaves, nous manœuvrions notre barque avec prudence et fermeté afin qu'elle ne se laisse pas engloutir dans le gouffre de l'une ni entraîner dans le sillage de l'autre . . .

“ Quels que soient les desseins de la Providence sur nous, et le cours prochain des événements, il n'est qu'un moyen d'y faire face, c'est d'éviter à la fois les enthousiasmes échevelés et l'aplatissement *moral* ; c'est de fortifier et d'élargir notre patriotisme en le dirigeant moins vers les hommes, et plus vers les principes et les idées. Préparons-nous aux luttes de demain en faisant le devoir de chaque jour sans faiblesse et sans forfanterie, le front haut et le cœur à la bonne place. ”

Quelques années auparavant, dans un splendide ouvrage qu'il intitulait : *L'Avenir du peuple canadien-français*, M. Edmond de Nevers s'écriait :

“ A nous qui sommes libres encore de toute entrave d'élever nos âmes à la hauteur de notre mission ! Car les vingt ou trente ans qui vont suivre, seront pour notre existence nationale une période décisive. ”

* *
* *

L'illustre Président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Québec, disait aux fêtes de juin, 1902, que “ nous arrivions à un tournant de notre histoire et que nous avions un devoir manifeste à remplir envers nous-mêmes, envers notre nationalité, à savoir de nous pre-

parer à tout, afin de ne pas être surpris par l'heure décisive". Eh bien, avec la fidélité à la foi de nos pères, le plus grand moyen de nous armer fortement contre les surprises de l'ennemi, c'est l'union de notre race autour d'un drapeau qui lui soit cher autant que sien, un drapeau, qui, en déployant à la brise de la patrie ses plis soyeux, rappellera au peuple et son origine, et son histoire et sa foi

La question du drapeau semble réveiller notre peuple de sa torpeur en lui faisant prendre conscience de sa force et de sa vitalité. Mais cette question a soulevé bien des controverses qui ne sont pas encore complètement terminées. Il n'appartient à personne, nous semble-t-il, de se désintéresser des intérêts nationaux, surtout quand il y va de l'avenir d'une race, de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Nous ne pouvons nous faire illusion, la question du drapeau est vitale ; car l'étendard que nous choisirons sera d'autant plus sacré qu'il résumera en lui nos plus chers souvenirs, nos plus douces espérances, et pour qu'il devienne bien *nôtre*, il est d'une importance capitale que ce soit le peuple qui l'adopte volontairement, de lui-même, comme poussé par un instinct naturel. Sans cela, notre drapeau ne sera jamais national, et c'est précisément là le but que nous nous proposons.

Mais quel drapeau choisir ? Et quel drapeau ne pas choisir ? Tel est tout le sujet de cette brochure que j'essaierai de rendre la plus simple possible et que je dédie à ces trois vaillants amis qui ont unis leurs efforts aux miens pour faire flotter sur une des plus belles institutions de la province de Québec, le drapeau de Carillon.

QU'EST-CE QU'UN DRAPEAU, ET QUEL DOIT ÊTRE NOTRE DRAPEAU.

S'il est un objet qui parle au cœur de tout homme aimant sincèrement sa patrie, c'est bien le drapeau. Le drapeau ! conçoit-on tout le charme magique de ce mot enivrant ? Dans ce morceau d'étoffe qui claque à la brise, déroulant sous un ciel d'azur ses couleurs chatoyantes, il y a toute une histoire, tout un monde, toute une patrie !

C'est le passé, étalant à nos yeux ses victoires glorieuses, ses défaites héroïques et ses éclatantes revanches !

C'est le souvenir de tous ces grands héros, tombés au champ d'honneur, victimes de leur amour pour la patrie ; de ces pléiades d'hommes illustres, de génies transcendants qui laissèrent au siècle qui les vit naître et mourir, leur immortel empreinte.

C'est le présent, avec ses aspirations et ses dangers, ses grands noms et ses triomphes, ses martyrs et ses dévouements !

C'est l'avenir qu'irradient les rayons chatoyants de l'espérance en de grandes destinées ; c'est toute une génération aspirant à marquer l'histoire de son passage glorieux à travers les âges !

Voilà ce qu'est le drapeau ; un baume, une espérance pour l'exilé, un légitime orgueil pour le soldat, une gloire pour le citoyen, et pour tous, une origine, une histoire, une patrie.

Et vous ne trouverez pas un homme, quel qu'abruti soit-il, qui ne sente battre son cœur à la vue du drapeau, " de ce haillon troué que la gloire inonde ".

A quelque nation qu'appartienne un étendard, je le salue toujours avec respect ; car il n'est point de drapeau qui n'ait ses gloires, ses souvenirs, ses espérances, qui ne soit une âme, une grande âme, l'âme de toute une nation.



C'est pour cela qu'un peuple sans drapeau, c'est un peuple sans conscience intime ; c'est un peuple auquel il manque quelque chose d'essentiel à son existence nationale et qui sent un vide autour de lui, l'absence d'un point de ralliement autour duquel il puisse s'unir pour la défense de ses intérêts les plus chers et les plus sacrés.

Aussi voyons-nous l'origine du drapeau remonter à la plus haute antiquité ; sous des vocables quelque peu différents, peut-être, mais toujours avec la même physionomie de grandeur et de gloire qui l'irradie sans cesse. Les Hébreux, les Egyptiens et tous les anciens peuples qui se partageaient le monde avant la venue du Sauveur firent usage d'enseignes comme signes de ralliement. Beaucoup de nations, les Romains surtout, attachaient au drapeau une idée religieuse. Qu'on se rappelle le fameux *tabarum* de Constantin, aux armes du Christ.

Mais ce ne fut qu'au XVII ou XVIII siècle que le terme *drapeau* fut définitivement donné aux enseignes militaires. Au moyen âge, c'était le fanion, l'oriflamme, la bannière.

Et depuis lors, le drapeau est devenue la personnification idéale de la patrie, l'âme du peuple qu'il représente et on lui décerne toujours les plus grands honneurs. Il a sa garde spéciale qui le défend dans

les combats ; à la caserne, sa place est toute indiquée, et dans une toile admirable, l'énergique pinceau d'Armand Humarescq a immortalisé le soldat veillant l'étendard du bataillon.

* * *

A proprement parler, le peuple canadien-français n'a pas de drapeau qui lui soit propre. Certes, nous avons bien le tricolore, souvenir et regret d'une nation qui nous sera toujours chère ; mais il n'est pas notre *drapeau national*. Jusqu'à présent, la nécessité d'un emblème pour la nation canadienne ne s'était pas fait beaucoup sentir. Trop occupé du mouvement matériel qui absorbe encore la plus grande partie de ses instants, le peuple n'avait pas songé à cette question d'un intérêt capital pour lui.

Mais aujourd'hui qu'il prend conscience de son existence, de sa force et de sa vitalité ; qu'autour de lui s'agitent dans un demi-jour trompeur les grands problèmes de ses destinées futures, il sent le besoin de s'unir sous un drapeau qui lui rappelle son origine, son histoire et sa foi.

Et le choix de ce drapeau ne doit pas être quelque chose de fantaisiste.

« C'est qu'un drapeau ne s'improvise pas, dit M. de Pothier dans son intéressant recueil de fêtes légendaires : ce qui le rend national, c'est la longue et solennelle consécration de tout un peuple ; ce qui le rend glorieux, c'est son baptême de victoires : c'est qu'il fut, pendant plusieurs siècles, le témoin des plus beaux et des plus grands dévouements enfantés par le patriotisme.

C'est pourquoi, les couleurs d'azur de Carillon, aux fleurs de lis, et la grande croix blanche aux armes du Sacré-Cœur, entourée d'une guirlande de la feuille d'érable, ont

été choisies comme *drapeau national* du peuple canadien-français.

N'est-ce pas que le choix résume bien tous nos souvenirs, toutes nos aspirations ? Cette précieuse relique de Carillon avec les modifications adoptées par nos comités, ne pouvait-elle pas mieux convenir à notre race ? Oui, elle est la seule qui fasse jaillir de l'âme canadienne-française ces sublimes paroles de celui que nous saluons comme notre plus grand poète national :

“ O noble et vieux drapeau,
Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combats, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

(Crémazie).

Oui, vive Carillon ! vive le Sacré-Cœur, parce que ces deux précieux emblèmes qui symbolisent si bien la religion et la patrie, font courir dans nos veines un frémissement d'enthousiasme et nous rappellent ce que nous avons de plus cher et de plus sacré : notre ORIGINE, notre HISTOIRE, notre FOI.

NOTRE ORIGINE

C'est un fait d'expérience, comme une loi de morale, que plus l'origine d'une nation est saine et pure, plus cette nation conservera immaculé le précieux trésor de son innocence et de sa chasteté au sein de cette mer corruptrice que l'on nomme les passions populaires.

Jetez un coup sur la g n se des diff rents peuples : vous verrez les Grecs d buter dans la vie des nations avec les m eurs les pures et les plus champ tres. Aussi, ont-ils travers  dix si cles de leur histoire, sans que la hideuse d bauche soit venue les mordre au c ur. Mais d s qu'ils se furent adonn s au culte de la volupt , ils perdirent leur ind pendance et cette terre classique de la libert  devint une province de l'Empire romain.

Est-il une nation qui ait eu une origine plus immacul e que la nation romaine ? Je n'en vois qu'une seule, et c'est la race fran aise. Voyez-les, ces deux peuples, marquer l'histoire au coin de leur valeur et de leur h roisme, et traverser des  poques o  leurs contemporains semblaient dans la tourmente des passions et des discordes. Rome tomba quant elle eut dit   V nus : " Tu r gneras sur nous ! " Et la nation fran aise,   moins d'un prompt retour vers cette foi qui a fait sa force, la foi de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, est m nac e de voir s' vanouir son prestige  clatant.

Quels furent donc nos p res, ceux qui vinrent jeter sur ce sol d'Am rique, les bases d'une nation qui commence   avoir conscience d'elle-m me. Ils eurent noms : Jacques-Cartier, Champlain, Maisonneuve, et tous ces chr tiens d' lite qui les accompagn rent dans leur courageuse entreprise.

En est-il parmi nous qui mette en doute la foi profonde de ces hommes de cœur et de dévouement ? Je ne le crois pas. Mais si par hasard il s'en trouvait un qui osât dire que le berceau de notre race ne fut pas sans tache, je lui demanderais pourquoi Champlain renvoya en France les gens qu'il croyait de mœurs dissolues ?

Je lui demanderais si elles n'étaient pas pures ces filles généreuses qui quittaient tout, famille, parents, amis, pour se dévouer à l'enseignement ou au soin des malades ?

Et ces valeureux missionnaires, ces martyrs du Christ et de la patrie ; et ces cœurs bouillants de Bretons et de Normands qui quittaient le soc pour l'épée ; et ces femmes fécondes, nos saintes et vaillantes mères, qui viendra leur jeter à la face le mot de corruption et de débauche ?

Ah ! bénissons le ciel d'avoir donné à notre peuple une origine qui sera le plus précieux gage de notre existence nationale et faisons en sorte que le drapeau que nous voulons nous donner, la symbolise dans ses plis.

*
* * *

Mais comment nous rappeler cette origine glorieuse et pure ? Par cette croix blanche, emblème de notre patrie comme de notre pureté. Le drapeau *blanc* est intimement uni à la naissance de notre race. C'est ce drapeau que portait Jacques-Cartier, en découvrant le Canada ; c'est lui que Champlain et Maisonneuve arborèrent à côté de la *croix*, quant ils prirent possession de cette moitié du Nouveau-Monde, au nom du roi de France et du Christ.

Nous sommes donc les fils, non pas de la France du XIX siècle, comme certaines gens le voudraient croire, mais de la France de François I, de Louis XIII et de Louis XIV. Nous sommes nés d'une époque déjà lointaine dans l'histoire, d'une époque dont on a qualifié une partie du titre de Grand Siècle : voilà ce que nous sommes.

Et si nous consultons le *nouveau Larousse illustré*, nous y verrons quel était le drapeau d'alors :

“ A l'époque de la guerre de cent ans, les Bourguignons, alliés des Anglais, prirent la croix rouge de St André : les Armagnacs, représentant le parti national français, la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII, qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des Ducs de France, d'azur au semis de fleurs de lis d'or. Ce grand étendard fut celui des francs archers de Charles VII, et il se retrouve chez les gardes françaises de Louis XV, le premier régiment de France. Cette croix blanche devient au XVII siècle, comme la marque française, quelle que fût du reste la couleur du champ du drapeau qui variait avec les provinces qui fournissaient le contingent ou donnaient le nom au régiment.

“ Eh bien, s'écrie l'auteur d'une brochure récemment parue, intitulée : *Notre drapeau*, eh bien, cette croix blanche que les nationaux français mirent sur leur étendard aux jours les plus critiques de la France, alors que presque toute entière elle était sous le joug de l'étranger ; cette croix blanche qui date du temps où parût Jeanne d'Arc qui vit le relèvement de la France par les victoires de la grande Libératrice : cette croix blanche qui est incontestablement la marque française d'un drapeau à l'époque où nous fûmes séparés de la mère patrie : cette croix blanche, par conséquent, que nos pères ont connue et qui ornait les drapeaux que le chevalier de Lévis fit disparaître dans les flammes pour les sauver de l'humiliation : cette antique croix blanche, mettons-là sur notre bannière de Carillon. ”

Aurions-nous à rougir d'une telle origine? Rameau séparé de la grande nation chrétienne, nous avons grandi sur une terre qui est devenue notre patrie à tous. Quand on a à remplir un rôle, il faut qu'il soit sincère : notre rôle aujourd'hui, c'est d'être Canadiens catholiques avant tout, c'est-à-dire, rejetons encore vivaces et purs d'une poignée de héros et d'héroïnes.

Eh bien, que notre drapeau nous la rappelle et nous la chante, cette *Génèse* admirable de notre peuple ! Que cette croix blanche nous redise sans cesse ces paroles que le roi David adressait au Seigneur : *Non fecit tuler omni nationi.*

NOTRE HISTOIRE

Je ne sais plus qui a dit : un peuple sans histoire, est un peuple sans âme ; mais l'auteur de cette douloureuse pensée, en écrivant ces paroles, devait pleurer sur une nation oublieuse de son passé et de ses pères. Oh ! comme elle dévoyée la race qui, reniant son histoire et ses vieilles chroniques, se condamne par là même à une extinction presque certaine ! Le souvenir des sueurs et du sang versés par les fondateurs et les édificateurs d'une nation est si intimement uni à son existence nationale, qu'il doit être le principe le plus essentiel de sa conversation à travers les âges. Et je crois inutile de rappeler ici ces royaumes de l'antiquité, qui descendirent dans la tombe qu'avaient creusée leur ingratitude et leur oubli.

Heureusement pour nous, la nation canadienne-française n'a pas oublié son histoire, pas plus que sa langue et sa foi. Ces trois choses-là lui sont trop intimes

pour qu'elle les répudie jamais. Un de nos poètes nationaux l'a chantée idéalement, cette héroïque histoire :

O registre immortel, poème éblouissant
Que la France écrit du plus pur de son sang !
Drame ininterrompu bulletins pittoresques,
De hauts faits surhumains, récits chevaleresques,
Annales de géants, archives où l'on voit
A chacun des feuillets qui tournent sous le doigt,
Resplendir d'un éclat sévère ou sympathique
Quelque nom de héros ou d'héroïne antique !

(FRÉCHETTE)

C'est qu'elle est notre vie, notre force suprême dans les luttes de tous genres que nous aurons à soutenir bientôt contre ceux qui semblent nous vouloir le plus de bien. Et ses pages épiques, chargées de triomphes et de gloire, fascineront à un tel point nos ennemis, qu'ils ne pourront laisser périr cette vaillante petite nation, issue d'une race qui a étonné le monde par l'éclat de ses victoires et la splendeur de ses actes.

Mais pourquoi le drapeau de Carillon comme drapeau national ?

Pourquoi ? Demandez-le à ce poète inspiré qui s'écrie dans un transport de lyrisme sublime :

Quand tu passes ainsi comme un rayon de flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme,
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.
Leurs grands jours de combat, leurs immortels faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière,
Et sur les jours passés répandant la lumière,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Oh ! bientôt puissions-nous, ô drapeau de nos pères !
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs la tradition sainte,
En régnaant sur leur cœur, garder de toute atteinte
Et leur langue et leur foi !

(CRÉMAZIE)

Pourquoi ce drapeau ? mais nommer Carillon, cela ne suffit-il pas pour faire vibrer à l'unisson tous les cœurs canadiens-français dans un même sentiment de patriotisme ?

Nommer Carillon, c'est rappeler cent cinquante années de luttes héroïques, de triomphe éclatants et de glorieuses défaites ; c'est faire courir dans les veines de la jeunesse comme dans celles des vieillards, un frémissement indicible d'amour et d'orgueil ; c'est faire jaillir de nos cœurs ces fiers accents :

Où le père a passé, passera bien l'enfant.

Carillon, pour nous, c'est le nimbe de gloire qui couronne le siècle et demi de luttes épiques de ceux que nous saluons comme des héros et dont nous sommes fiers de nous proclamer les fils. Carillon, pour nous, c'est l'épée et la charrue, le Christ et la Patrie. Carillon, c'est le passé, étoile étincelante, toujours au zénith ; c'est le présent, soleil lumineux, qui n'a pas de coucher ; c'est l'avenir, phare brillant, dont les rayons en irradiant la grande mer du futur, nous indiquent notre route en une tracée de rubis et d'or.

Nous adoptons et baisons avec amour sa précieuse relique parce qu'il n'est pas un Canadien qui refusera de l'accepter ; parce qu'elle est comme l'incarnation de l'héroïsme et du devoir, le souvenir de ces soixante mille braves qui édifièrent, à force de civisme et de dévouement, l'arche de notre nationalité, de ces trois

millions de Canadiens, échelonnés sur les bords du St-Laurent, ou groupés dans les différentes parties de la Puissance et des États-Unis.

Notre bannière de Carillon ! Mais sa glorieuse légende servirait seule à nous la faire adopter. Certains esprits frondeurs, des exotiques de bas étage, ont essayé de détruire l'authenticité de ce drapeau. Quoiqu'ils en disent, elle est bien celle qui flottait fièrement sur les bastions de ce champ sublime du courage et de la victoire ; elle est bien le seul souvenir que nous ayons des glorieux combats du passé.

Et quand même cela ne serait pas, n'a-t-elle pas en sa faveur la croyance du peuple ? Pourquoi y regarderions-nous de si près ? Puisque nous voulons avoir un étendard bien à nous, dites-moi, de quelle autre matière le ferons nous bien nôtre, bien national, bien canadien-français ?

Où trouver un drapeau plus populaire, plus sacré, plus béni, et qui résume mieux l'attachement au sol, à la religion, à la patrie d'origine ?

Ah ! lui seul, lui seul sera notre drapeau ! Lui seul fera

briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,

Il y a un tel rayonnement autour de lui, que l'imagination du peuple en est comme fascinée. Ses plis soyeux sont trop chargés de rayons et de lumière ; il faut qu'ils versent sur le peuple leur trop plein de splendeur.

Canadiens-français, en ce jour solennel,
Marchons donc fièrement sous la vieille bannière
Qui vit de Carillon le combat immortel !

Origine et Histoire, joyaux précieux que nos pères nous ont laissés, dernier et sublime héritage constellé de leur sang généreux, dans ce drapeau vous voilà à jamais symbolisés ! Vivez encore, vivez toujours, reliques précieuses du passé ! Et près de ce Cœur sacré de notre Dieu, ô drapeau de Carillon, déploie tes plis à la brise de la patrie ! Fais claquer au vent, avec ton bleu d'azur et tes fleurs de lys, les pages de notre histoire, et vas dire au monde qu'au Canada-français, le Christ règne en vainqueur.

NOTRE FOI

C'est une loi de morale sanctionnée par la longue expérience des siècles que toute société a un besoin absolu de morale et de gouvernement. Or, sans la religion, il n'y a pas de morale et de gouvernement possibles, quelque puissant ce dernier soit-il.

Et pourquoi la religion est-elle la base de cette morale ? Tout simplement parce que Dieu, étant son principe et sa fin, la religion nous rattache à Celui qui en a établi les fondements inébranlables. Au-dessus de ma conscience, faculté tout à fait accidentelle et soumise à l'intelligence, je conçois une Règle suprême qui est Dieu, une Loi universelle, immuable, éternelle à laquelle ma conscience me dit de conformer mes actes.

La morale sans Dieu, c'est une morale indépendante sans base et sans sommet, une morale chimérique, qui n'a ni sanction ni autorité.

Cette nécessité de la religion pour fonder et maintenir les sociétés, tous les grands philosophes, les grands hommes d'Etat l'ont reconnue, à partir de Platon jusqu'à Leibnitz, de Charlemagne jusqu'à Napoléon.

Jetez un coup d'œil sur l'histoire : les faits vous diront que lorsque la religion disparaît, les gouvernements ne tardent pas à chanceler. L'infortuné Louis XVI, Gustave, roi de Suède, l'empereur Léopold, Napoléon III et tant d'autres sont de redoutables exemples pour tous ceux qui ont entre les mains les rênes du gouvernement des peuples et des nations.

*
* *

Il est donc de la plus haute importance pour la conservation de la race canadienne-française sur ce continent de garder vivaces et pures sa religion, ses croyances et sa foi. Et non-seulement il lui faut les conserver, mais encore les avoir toujours présentes à la mémoire pour s'en faire une forte épée qu'elle sera fière de sentir résonner vaillamment à ses côtés au jour de lutttes et d'épreuves.

Au moment donc où les Canadiens-français semblent prendre conscience d'eux-mêmes, et que, sentant un besoin immédiat, plus vif et plus profond que jamais de s'affirmer et de s'unir sous un drapeau qui leur soit propre, est-il important de donner à cette affirmation un caractère nettement catholique.

Me direz-vous qu'il n'est pas temps d'affirmer ce caractère ? Je vous répondrai par ce qu'écrivait le rédacteur du *Messenger Canadien*, dans son numéro de juin :

“ Il n'est pas temps !—Mais ignorez-vous ce qui se passe dans certains de nos grands centres : et les ravages exercés dans les esprits par une certaine presse, et le poison des doctrines importées, d'une littérature éhontée et des théâtres corrupteurs ! Ignorez-vous qu'une portion trop considérable de l'élément malsain, qui poursuit aujourd'hui avec acharnement la ruine de la vieille France, a échoué sur nos rivages et travaille à ruiner la Nouvelle ? Comptez-vous donc pour rien la loge des franc-maçons, de Montréal, qui dépend du Grand Orient de France ? Est-ce que tout cela n'y constitue pas un péril réel et très grand ? Et nos compatriotes des Etats-Unis seraient-ils donc à l'abri des assauts du protestantisme et du naturalisme ? ”

*
* *

Or je me demande s'il est un meilleur moyen d'affirmer hautement notre foi que de placer sur notre drapeau le cœur sacré du Sauveur ? Cet étendard national doit nous rappeler ce que nous sommes, n'est-ce pas ? C'est-à-dire une nation foncièrement catholique, enfant d'une idée toute religieuse et que la divine Providence a toujours protégée. Eh bien ! je dis que le Sacré-Cœur est peut-être plus à sa place sur notre drapeau, que le bleu d'azur et les fleurs de lis ; et cela, parcequ'il nous rappelle les bases de notre race, notre religion, notre foi, principes fondamentaux de toute notionalité. Je me rappelle qu'une voix éloquante et d'une autorité magistrale a prouvé, du haut de la chaire, l'an dernier, ce qu'était la religion catholique pour le peuple canadien. (1)

D'ailleurs, qu'aurions-nous à rougir de voir le Sacré-Cœur flamboyer sur notre drapeau ? Ne sommes-nous pas catholiques et fiers de ce titre ? Et ce grand siècle qui a vu le naissance de notre race, ne l'a-t-il

(1) Mgr. L. A. Pâquet, Saint-Jean-Baptiste de juin 1902.

pas faite aussi l'enfant du *gesta Dei per Francos* ? Nous ne renoncerons jamais à ce titre-là, il nous est trop cher.

Et le Sacré-Cœur flamboiera sur notre drapeau parcequ'il occupe là une place légitime, une place d'où il fera descendre sur nous des flots de grâces, une place, enfin, que la reconnaissance du peuple lui décerne unanimement.

*
* * *

Le 25 mai 1899, l'auguste vieillard du Vatican consacrait le genre humain au Sacré-Cœur de Jésus et prouvait avec cette clarté et cette force que seul il sait trouver la légitimité de la royauté sociale du Christ sur les hommes. Son encyclique, *Annum Sacrum*, nous fournira les preuves nécessaires à l'appui de notre thèse et nous fera bien voir comme elle est légitime cette place du Sacré-Cœur sur notre drapeau.

Parlant du culte universelle que le genre humain doit au Sacré Cœur, le Saint-Père s'écrie :

“ Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car il est le Prince et le Maître Suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui ayant reçu régulièrement le saint baptême se rattachant en droit à l'église, quoiqu'ils en soient séparés par les opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

“ Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que lui et qui

“ est la splendeur de sa gloire et l’empreinte de sa subsistance, ” celui-là possède nécessairement tout en commun avec le Père ; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C’est pourquoi le Fils de Dieu dit lui-même par la bouche du prophète : “ Pour moi, j’ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m’a dit : tu es mon Fils, je t’ai engendré aujourd’hui. Demande moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine. ”

“ Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu’il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l’Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu’à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s’appuie ce souverain pouvoir, c’est ce que nous apprendra clairement ces paroles : Tu es mon Fils. ” Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le Fils du roi du monde, il hérite de toute sa puissance ; de là ces paroles : “ Je te donnerai les nations pour ton héritage..... ”

“ Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait : “ Tu es donc roi ? ” il répondit sans aucune hésitation : “ Tu le dis, je suis roi ”. La grandeur de ce pouvoir et l’université infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre Seigneur aux apôtres : “ Toute puissance m’a été donnée dans le ciel et sur la terre. ” Si toute puissance a été donnée au Christ, il s’ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu’aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu’il voit le ciel et la terre lui obéir.

“ Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu’il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le baptême du salut, afin de lui imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

“ Mais ne n'est pas tout. Jésus-Christ commande non-seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car “ il nous a arraché de la puissance des ténèbres ”, et en outre il “ s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous ”. Non-seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes, et chacun d'eux sont devenus pour lui “ un peuple conquis. ” Aussi, St-Augustin a-t-il raison de dire à ce sujet : “ Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté? Voyez ce qu'il a donné et vous verrez ce qu'il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur? Lequel, si ce n'est le monde entier? Lequel si ce n'est toutes les nations? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix ”.

En est-il encore qui mette en doute la légitime royauté du Sacré-Cœur sur les hommes? Que l'on réfute les éloquentes paroles de Léon XIII et je me rengerez — de suite contre le Sacré-Cœur.

* * *

Mais ce qui lui donne encore un droit tout particulier de régner sur nous, c'est sa prédilection pour notre race. La marque de sa constante sollicitude à notre égard ne saurait être mise en doute. Le *Messager Canadien* s'exprimait ainsi sur ce sujet, dans le numéro cité plus haut : l'article est d'une éloquence persuasive.

“ Tout homme à l'âme franche et chrétienne, qui a étudié attentivement notre histoire, avouera qu'on ne peut s'expliquer autrement que par une providence toute spéciale du Cœur de Jésus, les origines et les développements admirables de notre race en Amérique.

“ Elle éclate dès le matin de notre existence nationale. Nous voyons paraître, comme une pure et brillante aurore, les Jacques Cartier, les Champlain, les Maisonneuve, les Marie de l'Incar-

nation, les Laval, les Brébeuf et les Lalemant, toute une élite d'apôtres, de prêtres et de laïques, de religieux et de vierges. L'extension du règne de Dieu, voilà le premier mobile de toutes leurs entreprises. L'histoire n'en témoigne-t-elle pas hautement pour le découvreur du Canada et les illustres fondateurs de Québec et de Montréal ? Mais voyons le Sacré-Cœur choisir et poser lui-même les plus belles d'entre les pierres fondamentales de son édifice qui sera la Nouvelle-France.

“C'est d'abord la Thérèse du Nouveau-Monde. L'objet, longtemps avant la B. Marguerite-Marie, des révélations du divin Cœur, embrasée par lui d'un zèle tout apostolique, elle accourt, sur son ordre, vers nos rivages qu'elle devait illustrer par la sainteté la plus sublime. Puis, n'est-il pas un élu du Sacré-Cœur le grand et saint prélat qui fut le premier évêque de la Nouvelle-France, lui l'ami intime du pieux Jean de Bernières et du Vén. Jean Eudes, l'apôtre du Sacré-Cœur ? N'est-elle pas une élue du Sacré-Cœur l'Hospitalière mystique, Marie-Catherine de St-Augustin, fille spirituelle du Vén. Eudes ? Et parmi nos plus illustres apôtres du 17^e siècle, les Paul Lejeune, les Paul Ragueneau, les Gabriel Lalemant, les Garnier, les Corbeil, les Joseph de la Colombière—pour ne citer que ceux qui nous ont laissés des témoignages authentiques de leur dévotion au Sacré-Cœur—n'étaient-ils pas tous des élus du divin Cœur ?

“ Non, non, n'en doutons pas ; c'est le Cœur de Jésus qui a inspiré ces grandes âmes, et tant d'autres encore, ces saints et ces héros aux dévouements sublimes et féconds. C'est le Cœur de Jésus qui inspira ceux qui présidèrent les premiers à la colonisation de notre pays, pour n'y envoyer que des familles choisies pour leur probité, l'excellence de leurs mœurs et la fermeté de leur foi. Qu'elle est touchante cette tendre sollicitude du Sauveur ! et qu'on lui a mis justement dans la bouche, au sujet des Canadiens-Français, ces paroles du Prophète : “ J'ai formé ce peuple pour moi.”

“ Au 18^e siècle, l'action du Sacré-Cœur éclate aussi bien. En 1700, Québec, berceau de notre race devient un foyer ardent de la dévotion au divin Cœur, qui dès lors est l'objet d'un culte

public. Aussi le Sacré-Cœur veille-t-il bien sur le petit peuple qu'il a formé pour lui : il continue à le préserver des erreurs funestes du jansénisme, puis du rationalisme impie du 18e siècle qui ravage la mère-patrie et sont en voie de la ruiner. Mais le bienfait des bienfaits du Cœur de Jésus, c'est de nous avoir sauvé des horreurs de la Révolution française et de ses conséquences fatales en nous arrachant, la veille, des bras de la mère-patrie.

“ Ah ! certes, la séparation fut cruelle. Mais le Bon Pasteur ne frappait que pour sauver. Il avait des desseins de miséricorde sur l'Amérique. Il avait jeté les yeux sur son petit peuple pour les excécuter : “ J'ai formé ce peuple pour moi ; il publiera mes louanges.”

Longtemps, on pensa que ce rameau détaché de la vieille France était voué à périr. On ne croyait pas que ce petit peuple, pauvre, abandonné, disséminé par une vaste contrée, pût guère se survivre. On se disait qu'il succomberait bientôt sous les coups de l'oppression et de l'ostracisme, et disparaîtrait noyé sous le flot d'une immigration savamment combinée, pour se perdre dans l'élément étranger et protestant. Ce petit peuple a survécu : aujourd'hui il compte près de 3 millions d'hommes échelonnés sur les rives du majestueux Saint-Laurent, ou groupés dans différentes parties de la Puissance et des États de la république voisine. Il est libre et fort. Il a conservé intact, à peu d'exceptions près, sa langue et sa foi ; il est resté français et catholique d'âme et de cœur.

Qui donc a donné à ce petit peuple cette fécondité merveilleuse ? Qui donc lui a gardé sa foi ? Qui lui a donné la victoire sur les ennemis de sa liberté ? Qui l'a fait l'apôtre de la vraie civilisation sur ce sol d'Amérique ?

Ah ! n'en doutons pas, le Cœur de JÉSUS veillait. Il l'avait décrété ; " J'ai formé ce peuple pour moi ; il publiera mes louanges. "

* * *

Le Sacré-Cœur sera sur notre drapeau parce que nous ne rougissons pas du Christ et que nous sommes catholiques et Canadiens-français ; pour rappeler que chez nous cette dévotion est nationale ; parce que c'est Jésus-Christ lui-même qui veut que la nation canadienne se mette sur son étendard quand il s'est adressé à la France, par Marguerite-Marie, alors que le Canada était encore une colonie française.

Voici, écrivait la bienheureuse à la mère de Sau-maise, le 17 juin 1689, voici les paroles que j'entendis à ce sujet sortir de la bouche divine :

" Fais savoir au fils aîné de mon Sacré-Cœur (Louis XIV) " que, comme sa naissance temporelle a été obtenue par la " dévotion au mérite de ma sainte Enfance, de même il obtiendra " sa naissance de gloire éternelle par sa consécration à mon " Cœur adorable. Il veut triompher du sien et, par son entre- " mise, de celui des grands de la terre. Il veut régner dans son " palais, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes, " pour le rendre victorieux de tous ses ennemis, en abattant à " ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, afin de le rendre " triomphant de tous les ennemis de la sainte Église."

En parlant ainsi, le Christ n'a-t-il voulu parler que du roi lui-même ? Évidemment non : le Christ voulait la nation française tout entière et, par elle, toutes les autres nations, comme il le déclare d'une façon bien claire dans les révélations qu'il fit en 1826, à la sœur Marie de Jésus, religieuse du monastère Des Oiseaux, à Paris :

“ La France est toujours bien chère à mon Divin Cœur et elle lui sera consacrée ; mais il faut que ce soit le roi lui-même qui consacre toute sa famille et tout son royaume à mon Cœur. JE BÉNIRAI LES EMPIRES QUI SE CONSACRERONT A MON CŒUR.”

Sa place est donc bien légitime sur notre drapeau. C'est lui-même qui la demande et il nous est impossible de la lui refuser.

Mais elle est aussi salutaire et cela à plus d'un titre. C'est d'abord un hommage national, un acte de réparation très propre à consoler le Divin Cœur. Se figure-t-on un peuple de trois millions d'âmes acclamant le cœur sacré de Jésus comme emblème de sa foi et reconnaissant hautement sa royauté sociale ? En ce siècle d'effervescence impie alors que des taudis et des pavés surgissent des êtres hideux qui viennent jeter la boue de leur cœur corrompu à la face sacrée du Sauveur, voilà qu'une nation jeune et fière, se lève comme un seul homme et fait flamboyer sur le champ d'azur de son drapeau le cœur du Divin insulté ! Acte de foi sublime, inconnu dans les fastes de l'histoire contemporaine ; et cet acte, c'est la race canadienne, l'enfant majeure et libre de la France de jadis qui l'accomplit.

Acte de foi, mais aussi acte de reconnaissance que nous devons à ce cœur sacré. Il a aimé la Nouvelle-France en lui donnant pour fondateurs des héros. Il a béni d'avance les fils qui naîtraient de leur race généreuse, en laissant couler sur ce sol béni de la Nouvelle-France le sang des missionnaires. Et quand la mère-patrie nous abandonna lâchement, c'est encore lui qui a guidé notre pays à travers les mille dangers

de l'oppression et de l'ostracisme, par l'intervention bienfaisante du clergé canadien, l'une de nos gloires les plus pures, gardien fidèle de notre race comme de notre foi.

Aujourd'hui, le Sacré-Cœur fait appel à notre reconnaissance. Ne soyons pas ingrats. "Si le drapeau doit refléter les sentiments de tout un peuple, s'il doit puiser dans les traditions et les souvenirs les plus chers ses emblèmes et ses couleurs sur la croix blanche du drapeau d'azur aux fleurs de lis, il faut mettre le Sacré-Cœur."

Assaillie qu'elle est de toute part par le flot toujours grandissant de l'impiété contemporaine, notre nation n'a-t-elle pas besoin de grâce de choix pour rester fidèle à sa haute mission sur ce continent ? Et vous croyez que le Christ, ainsi honoré publiquement, lui refusera ses grâces bénies ? Vous croyez qu'il mentira à la promesse qu'il a faite à la bienheureuse Marguerite-Marie, quand il lui disait : " Je bénirai la maison où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée ? " Mais cela serait une infamie !

Que les incrédules le couvrent de sarcasmes et de dérision, que les impies l'insultent, que les lâches l'accablent de boue et de blasphèmes, peu importe. Mais pour nous, Canadiens-français, il sera notre signe de ralliement et de gloire. Par son cœur sacré nous vaincrons, comme jadis Constantin par la croix. La nation canadienne n'a pas honte de son Dieu et ne chasse pas ses moines. Elle ne rampe pas devant un Voltaire, un Rostchild, ou une Sociale. Vive le Sacré-Cœur !

POURQUOI LES FEUILLES D'ÉRABLE

On a voulu que les feuilles d'érable figurassent autour du Sacré-Cœur pour symboliser notre nationalité. Je ne crois pas qu'on puisse trouver un meilleur emblème. Car la feuille d'érable est exclusivement la marque distinctive du Canadien-français. Nos pères furent les premiers occupants de ce beau pays et la feuille d'érable apparut pour la première fois à leurs regards. Sa forme gracieuse et légère, son vert tendre, symbole de jeunesse et d'espérance, les captivèrent et elle devint notre emblème national.

Peut-être nous objectera-t-on qu'elle fait partie du drapeau officiel de la Puissance et qu'à ce titre, les canadiens-anglais pourraient bien la réclamer. Je répondrai que, sur le drapeau du Canada, elle symbolise la race canadienne-française et non la race canadienne-anglaise. Chacune des deux nations qui se partagent le Canada ont leurs emblèmes sur l'étendard officiel ; et la feuille d'érable étant le nôtre, c'est à bon droit que nous pouvons l'y détacher pour la mettre sur notre drapeau national.

— Mais il est une autre raison, et plus capitale, celle-là, qui nous l'a fait adopter. C'est qu'elle vient combler une lacune qui commençait à se faire sentir, chez nous : celle d'oublier que nous sommes un peuple homogène et radicalement indépendant de la France *actuelle*.

Le croirait-on ? On veut nous faire passer absolument pour des exilés, sur cette terre d'Amérique, soupirant après un prompt retour vers la mère-patrie qui est la France. Et c'est un canadien qui le dit :

“ Deux millions de patriotes (les Canadiens) parlant le français, s'appelant des Français.....Son drapeau sera notre drapeau..... C'est la France qui passe : est-elle monarchique ? est-elle républicaine ? qu'est-ce que cela nous fait ? C'est notre mère, à genoux !

Oh ! à genoux devant le tricolore ! Et pourquoi ? Ne sommes-nous pas les enfants du Canada ? et la France, l'ancienne France, n'est-elle pas plutôt notre aieule que notre mère ? Nos pères sont nés ici, nos ancêtres dorment en terre canadienne et c'est là que nous avons l'espoir de reposer un jour.

Les fondateurs de notre race venaient du Poitou, de la Normandie, de la Bretagne et de la Vendée ; ces provinces, et quelques autres, furent son berceau et je me souviens encore d'une vieille chanson :

*J'aime à revoir ma Normandie,
C'est le pays qui m'a donné le jour.*

Voilà toute notre filiation avec la France d'autrefois, la seule, remarquons le bien.

Au cours de la domination française en ce pays, on distinguait déjà entre Canadiens et Français : preuve, les rapports de Montcalm au roi de France où il est fait mention du courage des troupes canadiennes dans les différents combats livrés contre les anglais ; et les dissensions qui existaient entre ce général et le gouverneur canadien Vaudreuil.

Vint le traité de Paris. Nous passâmes alors sous la tutelle du gouvernement britannique, sans que nous ayons pour cela cessé d'aimer la France. Il y eut alors séparation la plus complète entre la France et le

Canada : tellement que nous ignorions presque les campagnes de Napoléon Ier et que la mère patrie crut bien que s'en était fini de la race canadienne en Amérique, quand les restes de son armée et une partie de la noblesse quittèrent le Canada.

C'est alors que se groupant autour du clocher de leurs villages et près de leurs curés, nos pères édifièrent cette nation qui s'étend aujourd'hui si loin sur le Nouveau-Monde et qui n'a pas d'autre origine que cette poignée de Français qui vinrent jeter les fondations de Québec, en 1608.

Avec une énergie et une valeur incroyables, nous avons frayé ce large chemin dans lequel nous marchons aujourd'hui à la réalisation d'un idéal qui nous fera puissants et forts.

Est-ce que les Américains se disent enfants de l'Angleterre ? Et pourtant, notre position vis-à-vis de la France est identiquement semblable à la leur vis-à-vis d'Albion.

Nous sommes Canadiens, tout simplement. Et si nous avons ajouté à ce titre le qualificatif : français, c'est qu'il fut un temps où des gens d'une autre origine vinrent partager notre patrie et prirent le nom de Canadiens-anglais. Voilà toute la raison de ce titre et si nous voulons crier : vive la France ! crions plutôt : vive le Poitou, vive la Bretagne, car c'est de là que nos pères vinrent jeter les bases de notre peuple.

D'ailleurs, sommes-nous un peuple ? Dans ce cas nous devons nécessairement avoir une patrie qui nous soit propre, comme un drapeau national. Et si nous n'en sommes pas un, alors pourquoi venir nous chanter

dans les oreilles que les Canadiens-français sont une race *puissante, forte, libre et prospère* ?

Il a bien dit, ce *compatriote*, auteur de la brochure citée plus haut, quand il écrivait à la douzième page de son œuvre :

“ Enfants de la France (actuelle) ?

“ Sommes-nous donc des exilés sur les rives du Saint-Laurent, comme l'étaient autrefois sur les bords du fleuve de Babylone ces Juifs de la captivité que l'Histoire nous représente suspendant leurs harpes aux branches des saules, et disant, les yeux tournés vers leur lointaine patrie : Comment pouvons chanter des cantiques de joie sur la terre étrangère ?

“ Enfants de la France ?

“ Mais nos patriotes exilés aux Bermudes : ceux, plus malheureux encore, transportés au-delà des mers, dans la lointaine Australie, vers quelle contrée de la terre, dans leurs longs jours de souffrance et d'ennui, tournaient-ils leurs pensées et leur cœur, si ce n'est vers le paisible village de nos campagnes canadienne où parents et amis pleuraient leur absence et faisaient des vœux pour leur retour ? Que leur importait la France !”

Nous sommes Canadiens avant tout, et Français d'origine. A la France actuelle, nous ne devons rien, absolument rien. Pourquoi ne pas rester Canadiens ? Est-ce que ce nom est maculé de honte ? Eh bien, moi, je suis fier de me dire Canadien, tout simplement, et je ne m'en suis jamais mal trouvé. On renonce pas à ce titre-là, et nous devons être fiers de cette patrie canadienne, l'unique patrie des Canadiens, celle dont la grande voix nous dit de lui donner un drapeau qui chante ses gloires dans l'azur de notre ciel.

LES OBJECTIONS.

Elles pleuvent nombreuses et drues sur les champions du nouveau drapeau, les objections. Mais, grâce au ciel, la plupart sont d'une légèreté enfantine, comme celle qui prétendait qu'adorer le drapeau de Carillon, au pays, c'était accentuer le retour de la vieille royauté des Bourbons, en France, et commettre un attentat contre la République. Comment répondre à cette boutade sinon par un sourire ?

Certes, je ne nie pas qu'il en est d'autres d'une certaine importance ; mais quand on les étudie un peu sérieusement à la lumière de la froide raison, on s'aperçoit vite qu'elles sont d'une valeur plus apparente que réelle. Nous en étudierons quelques-unes, les principales : car je n'ai pas l'intention d'écrire un in-folio de 800 pages, et mon travail est déjà assez long.

Il est deux classes de gens qui s'opposent à l'adoption du drapeau national : les libres-penseurs, relativement peu nombreux, et les *timorés*, au nombre desquels je classe ceux de mes compatriotes qui veulent absolument que le drapeau de la Puissance soit celui des Canadiens-français.

Les objections que fait mousser la libre-pensée sont en corrélation directe avec la source d'où elles viennent. Elles ont peu d'importance et voilà pourquoi je ne leur consacrerai que quelques pages.

* * *

Toujours fidèles à leur grand principe, la laïcisation du monde, les champions de la libre-pensée nous objectent : " Mais n'est-il pas rationnel que le Sacré-

Cœur reste dans l'église d'où il ne doit jamais sortir ? Quelle affaire a-t-il à venir s'ingérer dans des choses qui ne le regardent pas du tout ? En dehors de l'église, il ne doit avoir aucune relation intime avec nos affaires gouvernementales ou sociales. Donc, qu'il reste chez lui ; nous n'irons pas le chercher et notre drapeau sera ce qu'il doit être, purement et simplement *civil* ”.

Disons tout de suite que le gouvernement n'a rien à faire dans cette question, puisqu'il s'agit, au moins maintenant, de donner un drapeau *national* aux Canadiens-français, et non pas un drapeau *officiel* que nous avons, d'ailleurs, le drapeau de la province de Québec.

Mais même si le cas devait se présenter, c'est-à-dire si dans des temps encore éloignés, le peuple canadien-français devenait un arbre assez fort pour être indépendant sur cette terre d'Amérique où, le premier, il a poussé ses racines fécondes, alors, nous n'hésitons pas à le dire, ce drapeau devrait devenir notre drapeau officiel. Et pourquoi pas, puisque l'Etat ne doit pas se désintéresser de la religion, mais au contraire aider les citoyens à remplir leurs devoirs envers Dieu ? Ces hommes ne se réunissent-ils pas en société pour y trouver leur avantage et leur bien ? Or, quel bien plus considérable que la marche en avant vers le bonheur d'en haut, sans lequel tous les plaisirs d'un jour n'aurait été qu'une fumée hélas ! bien passagère ?

De plus, la société, comme société, n'a-t-elle pas des devoirs à remplir envers Dieu, et comme l'individu, ne vient-elle pas de sa main créatrice ?

Et d'ailleurs, est-il possible de supposer que d'après le plan divin il doive y avoir entre les gouvernants et les gouvernés des discordes continuelles qui détruisent la société et la religion ? On peut en constater les con-

séquences désastreuses par un simple coup d'œil sur les tristes événements qui affligent certains pays. Aussi, n'est-il pas surprenant de voir dans l'histoire, et encore de nos jours, des princes hétérodoxes, mettre de côté leurs anciens préjugés nationaux et religieux, pour laisser revenir leur peuple—au moins par intérêt—vers cette église catholique que leurs ancêtres avaient tant persécutée. De plus en plus, il devient évident que seule la religion véritable peut opposer une digue efficace aux flots envahissants du socialisme et de l'anarchie.

Un drapeau exclusivement civil, dites-vous ? Mais raisonnez donc, Messieurs les libres-penseurs. Le drapeau étant l'emblème d'une nation, la sythèse de tout ce qu'elle est, de ses souvenirs, de ses aspirations, doit nécessairement être l'incarnation de son essence. Or, qui est-elle cette race canadienne-française sinon une race foncièrement catholique, issue d'une souche chrétienne, et chargée d'une mission supérieure sur ce continent ? Et si aujourd'hui nous voulons lui donner un drapeau qui lui soit propre, ne devons-nous pas exprimer dans ses plis ce qui la distingue radicalement des autres peuples, c'est-à-dire, sa foi profonde, son catholicisme auquel elle a toujours été fidèle, le gage assuré de son existence nationale ? Si cela ne doit pas être, alors qu'est-ce qu'un drapeau et que représente-t-il ?

Mais ces messieurs-là ont des scrupules de pensionnaires des couvents. On les croirait fils dévoués et soumis de la Sainte-Eglise. " N'est-ce pas exposer le Sacré-Cœur aux profanations de la multitude, s'écrient-ils, que de le mettre ainsi sur le drapeau ? " Cette objection m'amène à refuter en même temps celles que

des compatriotes pas trop timorés croient trouver dans le choix du Sacré-Cœur comme emblème de notre race.

* * *

Au premier abord, je m'étais laissé prendre à cette profanation qui peut certes en imposer à ceux qui n'ont pas étudié sérieusement la question. On nous dit : le Sacré-Cœur placé sur le drapeau ne sera-t-il pas l'objet des injures et des blasphèmes de bon nombre de nos compatriotes."

Quelle qu'importance que l'on veuille bien attribuer à cette objection, elle n'a qu'une seule réponse directe et la voici ; elle est péremptoire.

Il ne faut pas être plus jaloux de l'honneur de Dieu que Dieu lui-même. Or, le Christ ne les avait-il pas prévues, ces profanations, lorsqu'il demandait de mettre son Sacré-Cœur sur le drapeau de la France ? Il la veut donc, cette place—et pourquoi ? Parce que la société doit être imbibée de religion. Quoiqu'on dise, Dieu, devant qui des millions de monde roulent comme quelques grains de sable, ne doit pas, après tout, être une quantité négligeable. Je ne suis pas de ces gens qui font des sermons à propos de tout ; mais avec le gros bon sens, je veux que nous, pauvres petits riens, nous nous occupions de Celui qui est tout, au moins dans les choses importantes comme celles dont il s'agit ici.

Autrement, les Chinois auraient un sort bien préférable au nôtre, parce que, ne connaissant pas le vrai Dieu, ils ne peuvent pas l'insulter. Ainsi, il ne faudrait pas propager l'Évangile et cela contre le précepte formel de Notre-Seigneur lui-même ; et pourquoi ? écoutez bien ; parce que par-ci par-là, de vulgaires

voyous, logiques champions des instincts dépravés de la nature humaine, viendront insulter Celui qui s'est fait petit pour mieux aller embrasser leur âme. Allons donc!

Tout de même, qu'ils prennent garde! L'objet de leur attaque est "Celui qui règne dans les cieux... et qui sait donner quand il lui plaît de grandes et terribles leçons".

Mais enfin, puisqu'on le veut absolument, laissons faire. Plongés dans les affaires jusqu'à cette fine pointe de l'intelligence qui devrait au moins de temps en temps jeter un regard sur le commerce de l'autre monde avec l'infini, qu'on néglige les moyens surnaturels dans la conduite du monde et on verra bientôt jusqu'où peut aller un peuple à qui on a enlevé le seul frein capable de le retenir. Dans ce temps-là, soyez en sûrs, il ne sera plus question de drapeau, mais bien de vie ou de mort nationale, même individuelle, au sein d'une tourmente quelconque que les historiens d'alors appelleront : révolution, sans plus en chercher les causes.

Ainsi donc, plus il y aura de surnaturel, moins il y aura de profanations. Osera-t-on soutenir que si, par exemple, en France on avait suivi les moyens indiqués par Notre-Seigneur lui-même, on serait arrivé aux absurdités que tout le monde déplore? Certainement non.

*
* *

Jusqu'à présent, j'ai considéré les profanations sous leur jour le plus mauvais ;—la réponse est péremptoire.

Mais cette même réponse acquière une nouvelle force si on considère qu'en réalité, les insultes à craindre ici seront moins considérables qu'en France, parceque nous sommes d'un tempéramment moins vif, moins turbulent, que nos congénères européens. A ce propos, voici ce que dit M. Henri Bourassa dans sa magistrale étude sur " les Canadiens-français et l'Empire Britannique " parue dans la *Nouvelle-France*, de janvier 1903.

....." La race canadienne-française, née il y a plus de deux siècles, se sépara de la mère-patrie cinquante ans avant que la nationalité française contemporaine fût complétée. Le Français d'aujourd'hui est un composé du Méridional nerveux, enthousiaste, brillant et loquace, et de l'homme du nord, robuste, prudent et conservateur ; l'élément du midi fit complètement défaut à la Nouvelle-France. De plus, le Canada et la France restèrent étrangers l'un à l'autre pendant près d'un siècle qui suivit la séparation, tandis qu'un courant continu d'émigration s'établissait entre les Iles Britanniques et les colonies Anglo-Américaines le peuple canadien-français [ne recevait plus de sang nouveau. Aussi, le Français du Canada est-il devenu un type humain différent, à plusieurs égards, de son congénère européen."

Ajoutons à cela le contact habituel et intime, surtout dans le commerce, avec nos compatriotes anglais nullement emportés, et nous aurons encore une raison de plus de la placidité de notre tempéramment, et partant, une différence de plus avec la vivacité du tempéramment français. Or lorsqu'il a demandé de mettre son Sacré-Cœur sur le drapeau de notre ancienne mère-patrie, Notre Seigneur, poussé par son amour, n'a pas semblé tenir compte des profanations qu'il occasionnerait.

Alors pourquoi donc en faire tant de cas nous-mêmes, surtout dans un pays où il y en aura incomparable-

ment moins. Il est bien évident en effet, que dans ces insultes il faut considérer la cause et elle réside précisément dans la violence du tempérament qui précipite la raison ou précipite l'action extérieure avant que cette faculté directrice ait eu le temps d'intervenir.

Et d'ailleurs les faits actuels ne confirment-ils pas cette assertion ? Il existe déjà plusieurs drapeaux, plusieurs centaines même, tant dans les campagnes que dans les grandes villes et a-t-on entendu dire qu'il ait été insulté ? bien au contraire, il est reçu à peu près partout avec joie, que dis-je, avec enthousiasme. N'est-ce pas le moment de voir une action spéciale de la Providence qui veut réaliser ici ce qu'elle eut voulu en France, et de nous écrier : *Vox populi, vox Dei* ?

Maintenant dans un autre ordre d'idées un tout petit dilemme pour les endurcis.

Si l'argument des profanations vous suffit pour vous faire rejeter une œuvre nationale comme celle du drapeau, vous admettez de deux choses l'une : Ou bien les insulteurs sont nombreux ou ils ne le sont pas.

S'ils sont nombreux, vous dites donc que la nation est gangrenée jusqu'à la moelle.

S'ils ne sont pas nombreux, vous voulez que cette nation se laisse mener par une poignée d'insulteurs.

Or dans les deux cas vous lancez à la face de la patrie une grossière injure.

La conclusion n'est certainement pas favorable.

Voilà qu'un autre genre de profanation se présente à nous, profanations qui pourraient prendre le nom d'inconvenances. Ainsi, n'est-il pas malséant de placer ce drapeau national à la porte des débits de boissons, dans les bals, etc ?

Il y a des choses bien plus inconvenantes encore, à les regarder du côté où se placent les adversaires. Par exemple, considérez l'âme d'un ivrogne : comparez son état actuel avec celui d'autrefois, lorsque, comme dans un vêtement brillant, elle était revêtue de la splendeur des cieux. Maintenant vous considérez que c'est un cloaque, un objet de répugnance. Oui, c'est vrai. Et cependant, portez l'œil de votre foi sur les effets de l'amour de Dieu qui accompagne le misérable partout et l'entourent comme d'une irradiation divine. On dirait une brillante aurore qui veut procéder un jour plus brillant encore.

Mais, me direz-vous, comment le divin Soleil peut-il se lever sur cette âme brisée, sur ce monde renversé ? C'est impossible—it is shocking. Celui qui est la gloire, qui est infiniment heureux, s'occupera-t-il de cet homme ingrat, descendu plus bas que la brute ? Demandez la réponse au bon larron, demandez-là à Marie-Magdeleine, à St-Pierre, à des milliers de pêcheurs repentants. Ou, plutôt, écoutez ce qu'il dit lui-même : " Je suis à la porte et je frappe—mon fils, ouvre-moi ton cœur," etc., etc., voyez-le, rapporter la brebis égarée, sur ses épaules, et puis développant le parabole de l'enfant prodigue. Et quiconque a réfléchi un peu sur sa propre vie, pourrait en dire long dans le chapitre des industries de Dieu.—Le drapeau en sera une de plus, et d'autant plus efficace pour le bien qu'elle frappera plus les sens au moment même où les inspirations seules d'en haut ont si peu d'effet. Le grand mal,

le voici : c'est qu'on s'obstine à ne pas tenir compte de l'amour infini d'un Dieu qui veut sauver les hommes.

Et que d'autres "inconvenances" au point de vue de la sagesse humaine pourrait-on relever dans la vie de notre Dieu, depuis "l'abaissement" de la crèche, jusqu'à la "folie" de la croix !

Si on trouve cette objection irréfutable, ainsi que la précédente, c'est qu'on ne les examine pas avec les lumières de la foi ; c'est que restant trop du côté de la terre, on ne se met pas assez dans la grande lumière de l'au-delà.

En bonne vérité, si on veut placer la question en dehors des résultats à obtenir pour la vie éternelle, j'attends avec impatience la découverte qu'on va me faire. En attendant je me permettrai de trouver très satisfaisante la solution que Notre-Seigneur lui a donnée en permettant—puisqu'il est nécessaire que le scandale arrive—les quelques inconvenances qui se produiront à son occasion, et cela en vue d'un bien immensément plus considérable, soit pour la gloire extérieure de Dieu, soit pour les grâces qui réjailliront certainement, comme des promesses en font foi sur la nation entière, même et peut-être sur ces pauvres misérables tout les premiers.

—D'ailleurs quoique ces actes plus ou moins convenables puissent arriver plus souvent que les profanations directes et voulues, il ne faudrait pas non plus les exagérer si on ne veut pas se trouver pris dans la conclusion du dilemme apporté plus haut.

J'ai entendu quelqu'un me dire que les Canadiens protestants ne seraient pas représentés dans ce drapeau et ne pouvaient accepter le Sacré-Cœur. L'objection est futile. Ce drapeau, n'est-ce pas, est fait pour représenter la race canadienne-française. Or cette nation est catholique pratiquante, en tout point soumise à ses pasteurs légitimes. Donc le drapeau doit représenter sa foi et non pas celle de quelques mille dissidents, exception qui vient plutôt confirmer la règle que la détruire.

On fait aussi mousser cette dernière objection qu'à la guerre, ce drapeau pourrait bien être insulté et qu'on attribuerait certainement au Sacré-Cœur la défaite des soldats. A cela, je répondrai que le respect attaché à ce drapeau est trop grand pour que le nôtre soit bafoué, quand il arrivera que dans une défaite, il passe aux mains de l'ennemi. Au drapeau on décerne toujours les plus grands honneurs, et on conserve comme de glorieux trophées ceux pris à l'ennemi. S'il en est qui attribuent un échec quelconque au Sacré-Cœur, je leur rappellerai Patay et Loigny, et je leur demanderai si le Sacré-Cœur a été la cause du résultat de ces deux glorieux faits-d'armes.

D'ailleurs, si notre drapeau reçoit quelques avanies, cela ne viendra que de la canaille et ces insultes-là, Jésus les dédaigne, comme il les pardonne.

POURQUOI PAS LE TRICOLERE ?

Ce n'était pas mon intention de traiter ici la question du tricolore. Mais réflexion faite j'ai cru bon d'énumérer brièvement les cinq ou six motifs qui nous font rejeter ce drapeau comme drapeau national. (1)

Ce sont sans doute des couleurs amies que celles de la France, celles de nos cousins d'outre-mer. Elles nous rappellent l'ancienne mère patrie que nous aimons toujours malgré ses égarements. Surtout elles sont comme l'expression de ce que nous avons de commun avec nos voisins de là-bas, l'âme française. Voilà pourquoi nous nous plaisons depuis cinquante ans à les attacher à nos boutonnières et à en faire l'ornement de nos fêtes.

Mais il ne saurait être question de lui comme drapeau national des Canadiens-français, et cela pour de graves et nombreuses raisons :

1^o Le tricolore est le drapeau de la France ; il ne peut être celui d'une autre nation, il ne peut donc être le nôtre.

Cette raison a été parfaitement mise en lumière dans un article de la CROIX, de Montréal, du 10 mai, signé : " UN FRANCAIS " :

" Le drapeau français, y lisons-nous, est la propriété, la marque de la nation française, comme une marque de commerce ou d'industrie est la propriété du commerçant ou de l'industriel, comme le nom *Le Canada* est ici, la propriété du journal. Aucune autre feuille à Montréal, a le droit de prendre ce titre, fût-ce par sympathie pour celui qui le porte ; aucun commerçant

(1) La plupart des raisons énumérées ici, sont empruntées au *Messageur Canadien* du Sacré-Cœur.

n'a le droit de marquer ses produits de la marque d'une autre maison que la sienne ; aucune nation, si affectionnée soit-elle à la France, n'a le droit de prendre le drapeau de la France, pour son drapeau national.

“ C'est clair comme le jour. Et cette toute petite raison de propriété suffit à écarter le drapeau tricolore de nombre des projets de drapeau national qu'on peut avoir le droit de proposer à l'adoption des Canadiens-français.”

2^e Une guerre survenant entre la France et l'Angleterre, que ferions-nous du tricolore que nous aurions adopté ? Nous serions obligés de le cacher ? Comment en faire parade sans provoquer la colère de nos concitoyens d'origine anglaise, sans nous exposer à troubler sérieusement la paix au-dedans.

3^e M. N. Garneau, membre du Conseil législatif de Québec, disait récemment au cours d'un remarquable écrit en faveur de Carillon aux armes du Sacré-Cœur ;

“ J'avoue franchement que l'Angleterre s'est montrée bien tolérante, pour ne pas dire magnanime, en nous permettant l'usage constant que nous avons fait, depuis cinquante ans, du drapeau français. Cet usage a dû créer dans l'esprit de nos concitoyens anglais, la fausse et funeste impression que nous étions des Français et non des Canadiens. Qui nous dira tout le tort que cela nous a causé auprès des Anglais du Canada ? N'est-il pas temps que nous fassions cesser toute équivoque à ce sujet ? ” .

4^e Nous n'avons de commun avec nos cousins de France ni le sol, ni la vie nationale, ni la vie sociale. Nous formons un peuple bien distinct. “ Avant tout nous sommes Canadien.”

Il y aurait bien une autre raison majeure, d'ordre moral et religieux, contre l'adoption du tricolore. Qu'on me dispense de la signaler ici, il n'est personne du reste qui ne la devine.

5° Au point de vue pratique, il nous serait jusqu'à un certain point funeste, parce que ses trois couleurs pourraient faire croire que nous sommes des étrangers sur cette terre canadienne qui est nôtre à plus d'un titre.

Est-ce que cela veut dire que nous n'arborerons plus le tricolore en nos jours de fêtes ? Loin de là, il nous sera toujours chers parce qu'il rappellera à la nation canadienne qu'il y a encore de l'autre côté des mers un peuple français qui lutte pour sa foi, des cœurs chauds et pleins de patriotisme qui se souviennent encore de leurs glorieux ancêtres, et qui désirent ardemment la fin de l'oppression impie qui les gouverne actuellement.

Oui, le tricolore sera toujours le bienvenu chez nous, Mais l'adopter comme drapeau national, il nous est absolument impossible de le faire. (1)

(1) Quelques personnes voudraient ajouter au tricolore les feuilles d'érable. Il me semble que ces feuilles et ce drapeau ne diraient pas assez ce que nous sommes, d'autant plus que le tricolore resterait toujours le tricolore, malgré cette légère transformation qui ne saurait détruire les arguments cités plus haut contre l'adoption de ce drapeau.

CARILLON ! CARILLON !

Reste maintenant aux Canadiens-français la noble tâche de faire leur ce drapeau qui symbolise si bien tout ce que nous avons de plus purs et de plus sacrés. A nous qui aimons notre pays d'adopter cet étendard glorieux et de crier : Vive Carillon ! Vive le drapeau national !

“ Eh bien, s'écriait M. H. Bernard, dans une brochure, publiée en 1902, sous le titre : Foulons le drapeau, et bien, nous, Canadiens-français, nous qui sommes fiers et nous vantons d'être les champions de la religion catholique sur la libre terre d'Amérique, que pensons-nous de ce désir par deux fois et si formellement exprimé par le Sacré-Cœur ? Croirons-nous, comme les rois, nos anciens maîtres, que nous pouvons nous passer de la puissante protection de ce divin Cœur ? Non, non, n'est-ce pas ? Ne pensons-nous pas, au contraire, que ce divin emblème pour nous Canadiens-français catholiques est le seul qui puisse exprimer et notre foi et notre naturel attachement à notre Mère-Patrie ? Ne croyons-nous pas qu'au milieu des épreuves qui fondent sur notre petite nation canadienne-française, ce drapeau est le seul qui puisse nous guider sûrement vers le but que nous devons atteindre, et rallier toutes nos énergies ? Le Christ, qui ne manque jamais à sa parole, nous fera sortir triomphants de la pénible situation toute pleine d'angoisses que nous font et les griffes puissantes du Lion britannique et les serres non moins cruelles de l'Aigle américain.

“ Celui qui a demandé à la France de mettre l'image de son Cœur sur les étendards et lui a promis à ce prix la victoire, celui-là nous a fait la même demande et nous a promis les mêmes faveurs, à nous Canadiens-français, rameau séparé du tronc. Autant que la France, nous avons besoin de ce puissant secours ; autant que la France, nous avons le devoir de nous rendre au vœu du Christ. Autant que la France, nous avons besoin de

force et d'énergie pour devenir un jour un peuple vigoureux et fort, la vraie France d'Amérique. Et puisque beaucoup d'entre nous ne sont pas satisfaits des œuvres de la France, faisons donc plus qu'elle n'a fait, faisons au moins ce qu'elle a fait."

" Que chacun de nous se mette donc à l'œuvre, que tous aient à cœur d'attirer sur eux, sur leurs familles, sur leur belle patrie, le Canada, le déluge de grâces qu'à promis Celui qui ne trompe jamais, et qui donne même plus qu'il n'a promis.

Pour réaliser ce divin désir, point n'est nécessaire la haute approbation d'un roi, d'un gouverneur. Ce n'est pas un drapeau officiel, qu'il nous faut, mais un drapeau *national*. Carillon et le Sacré-Cœur sont à tous et pour tous. Quand chaque Canadien aura arboré le drapeau, quand toutes les sociétés et les notables l'auront adopté, quand flotteront fièrement à la brise ses fraîches couleurs et son Cœur divin sur nos établissements religieux, sur nos demeures, ce drapeau sera devenu drapeau national et chaque Canadien aura droit de se dire : J'ai fait quelque chose de grand et d'utile pour mon pays.

Puisse le drapeau de Carillon réaliser les vœux que le révérend P. A. Chossegros, S. J., exprimait dans des vers que je suis heureux de citer ici comme péroraison de mon modeste travail :

Drapeau de la patrie, émouvant oriflamme,
Dont les plis palpitants, redisent à notre âme
Les luttes des aïeux, la mort de nos martyrs,
Les blessures, le sang et les derniers soupirs
Des héros expirés, à ton ombre de gloire ;
Drapeau, fier souvenir des gestes de l'histoire
Emblème soulevant les aspirations,

Les éans généreux, les mâles passions,
L'enthousiasme ardent de l'âme populaire,
Laisse flotter au vent son azur tutélaire.
N'est-ce pas ce drapeau qui déploya ses plis
Le premier, sur nos bords de mystères remplis
Il vola rayonnant de conquête en conquête,
Et près de lui tombés, plus grands que la défaite,
Montcalm et ses soldats mouraient ensevelis
Dans ce haillon sanglant semé de fleurs de lis.
Drapeau de Carillon, ouvre tes grandes ailes
Et chante dans les airs nos gloires immortelles.
Sur ton azur, la croix étend ses bras divins,
La croix associée aux triomphes chrétiens,
La croix que nos Cartier et nos Champlains sublimes
Plantaient dans nos forêts et dressaient sur nos cimes,
Et qu'empourpraient de sang nos saints martyrisés,
Faisant lever du sol des peuples baptisés,
Flotte, ô cher pavillon, aux souffles de la brise :
Avec l'azur du ciel noblement fraternise,
Et symbole touchant, rayonnant au-dessus,
Fait palpiter au vent le doux Cœur de Jésus.
Car toutes les grandeurs de notre pure histoire
Les conquêtes du sol, et nos jours de victoire,
Nos vierges, nos martyrs évangélisateurs,
Toutes nos légions de conquérants des cœurs,
Tous les saints tes enfants, ô ma chère patrie,
Ceux qui de leurs sueurs, t'ont pétrie,
Gloire, héros et saints, tout nous vient de l'amour
Du Cœur de Jésus-Christ, notre Ami sans retour !
Qui vous arrachait donc à vos sœurs, à vos mères,
Et qui vous amenait sur nos plages austères,
Anges de charité, cœurs aux grands dévouements
Jésus créait en vous tous ces divers tourments.
Et vous, les Daniel, les Brébœuf, les apôtres
Marquette et Lalement et Jogue et tous les autres
Qui vous apportait donc au martyre, à la mort ?

L'amour de Jésus-Christ, l'amour suave et fort,
L'amour de Jésus-Christ consuma vos poitrines,
L'amour ardent qui fait les âmes héroïnes.
Cet amour conduisait nos hardis découvreurs,
Cet amour soutenait nos humbles défricheurs,
Canada, doux pays, ô terre bien-aimée,
Sur l'amour de Jésus, ô fleur un jour germée
Pour en éterniser l'immortel souvenir,
Allume le flambeau, soleil de l'avenir ;
Sergent de Jésus-Christ, et chevalier sans peur,
A ton beau pavillon, mêle le Divin Cœur.



6652



"JE ME SOUVIENS."

D

1217

